



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LUMBRES

**PLAN CLIMAT AIR ENERGIE
TERRITORIAL**

IV – DISPOSITIF DE SUIVI & D’EVALUATION



SOMMAIRE

OBJECTIFS DU DISPOSITIF DE SUIVI & D’EVALUATION.....	4
MODALITES DE GOUVERNANCE	7
INDICATEURS DE SUIVI & D’EVALUATION.....	9

OBJECTIFS DU DISPOSITIF DE SUIVI & D’EVALUATION

Le dispositif de suivi et d’évaluation porte sur la réalisation des actions et le pilotage adopté. Conformément à l’article R229-51 du code de l’environnement, il décrit les indicateurs à suivre au regard des objectifs fixés et des actions à conduire.

Le dispositif de suivi et d’évaluation est conçu suivant quatre grands objectifs :

- Avoir une visibilité sur l’évolution des trajectoires énergie-climat du territoire pour atteindre les objectifs fixés par la stratégie du PCAET,
- Garantir la cohérence et l’efficacité des actions par le suivi de leur avancement,
- Poursuivre la dynamique partenariale engagée lors de l’élaboration du document,
- Poursuivre la mobilisation des habitants et acteurs du territoire pour la mise en œuvre du PCAET
- Faire le lien avec la mise en œuvre des documents de planification territoriaux (PLUi) et supra-territoriaux (SRADDET, SCOT, Charte du PNRCMO...).

1. DISPOSITIF DE SUIVI

Le dispositif de suivi doit permettre de vérifier, au fil de l’eau et sur la durée, de la mise en œuvre du programme d’actions.

Un bilan des actions du PCAET sera réalisé chaque année. Il fera le point sur l’état d’avancement du programme d’actions. Pour cela, un tableau de bord est mis en place pour suivre l’avancée et les résultats des actions menées. Il sera établi par les pilotes d’actions et compilé par la CCPL.

Il est composé :

- D’un indicateur de réalisation de l’action, qui pourrait se traduire en niveau de mise en oeuvre : Non engagée / Lancement / En cours/Finalisation / En fonctionnement (pour les actions pérennes) ou Terminée (pour les actions ponctuelles)
- D’indicateurs de résultats quantitatifs renseignés par chaque pilote d’actions (nombre de foyers accompagnés, nombre de logements rénovés, kilomètres de pistes cyclables créés, etc).
- D’indicateurs liés aux objectifs : kWh économisés, teqCO2 évités, taux de couverture des besoins en production d’énergie renouvelable, réduction des polluants atmosphériques. Sur ce point, la CCPL s’appuiera sur l’Agence d’Urbanisme et de Développement Pays de Saint Omer-Flandre Intérieure afin d’obtenir des données et analyser les tendances. L’outil ESPASS sera notamment utilisé. L’impact sur la qualité de l’air des actions sera évalué avec le concours d’ATMO Haut de France.
- Eventuellement, d’indicateurs de suivi de la réponse aux enjeux environnementaux.

Enfin, pour chaque action, dans la mesure du possible, les budgets engagés annuellement seront également collectés.

A l’occasion de ce suivi, toute évolution des actions ou action nouvellement engagée pourra aussi être intégrée dans le programme d’actions après validation par les instances de suivi.

2. DISPOSITIF D’ÉVALUATION

Une évaluation à mi-parcours du PCAET sera réalisée en 2023 avec les acteurs associés à l’élaboration du PCAET en 2019. Elle se traduira par la rédaction d’un rapport de bilan mis à disposition du public.

L’évaluation à mi-parcours est un exercice d’analyse ponctuel qui va apporter une vision globale de la démarche et de son impact. Elle permettra d’apprécier ce qui a été réalisé, les résultats générés afin de d’adapter, de faire évoluer le programme d’actions.

L’évaluation permet de vérifier dans quelle mesure les objectifs du PCAET ont été atteints. Et si les moyens mis en œuvre – humains, techniques, financiers- sont suffisants pour atteindre les objectifs.

L’évaluation doit permettre de préparer le terrain pour la suite avec : des recommandations opérationnelles et une révision éventuelle des priorités

En fonction du résultat des actions prévues par le PCAET, les objectifs pourront être revus. Par ailleurs, il s’agira de prendre en compte les objectifs de neutralité carbone d’ici 2050 fixés par la loi du 08 novembre 2019. Ainsi, afin de renforcer la portée du Plan d’actions, des mesures complémentaires, notamment pour réduire les émissions de GES, seront étudiées.

Sur ces mêmes bases et pour 2026, un bilan général du PCAET sera effectué.

MODALITES DE GOUVERNANCE

Le PCAET dresse les objectifs à moyen terme pour la transition énergétique de la CCPL. La mise en œuvre de ces orientations nécessitera l’instauration d’un dispositif permanent de suivi et une gouvernance adaptée, garante de la transversalité de ces enjeux au sein du fonctionnement de l’intercommunalité et soucieuse de renforcer la participation des élus et de l’ensemble des acteurs du territoire.

Dans ce cadre, en complément de **l’équipe d’animation de la CCPL** dédiée à la mise en œuvre du PCAET, le plan d’actions s’appuie sur la **mobilisation des différents partenaires** identifiés au sein de chaque fiche-action (Chambre d’agriculture, PNRCMO, CEP, EIE, Entreprises, Syndicats d’aménagement et de gestion des eaux, AUD...).

Afin de garantir la mobilisation des élus, la transition écologique sera traitée de façon transversale au sein de chaque Commission de la CCPL grâce aux travaux des **8 Comités de pilotage thématiques** définis pour la mise en œuvre du PCAET et du PLUi notamment. Ces Comités assurent le suivi et la mise en œuvre des différentes études et actions. Ils se réunissent au minimum une fois par an et autant que de besoin et ils se composent de maires et conseillers communautaires ainsi que d’adjoints. Ils sont également ouverts aux partenaires. Leur composition est ainsi variable en fonction des sujets traités.

Dans la poursuite du processus de concertation mis en place lors de l’élaboration du PCAET et du PLUi, la CCPL a pour ambition de renforcer la participation des habitants et acteurs du territoire via la création d’un **Comité des habitants** qui participera aux travaux de la CCPL de façon continue et disposera d’un « **budget participatif** » (voir axe « une société civile impliquée dans la transition énergétique », action 1.6). De façon plus spécifique, un **Comité des usagers Mobilité** sera créé (voir axe « une société civile impliquée dans la transition énergétique », action 1.4). Ces actions de concertation seront menées en lien avec le Conseil de développement du Pays de Saint-Omer.

Dans la lignée des démarches engagées lors de l’élaboration du PCAET, et en lien avec la fiche-action 2.1, le partenariat entre la CCPL et les **trois principales entreprises** du territoire sera poursuivi. En particulier, le suivi des indicateurs d’émissions de GES et de consommations énergétiques accordera une attention particulière à l’association de la cimenterie Egiom, représentant plus de 90% des émissions du secteur industriel. En fonction de l’avancée du PCAET et de la concrétisation des partenariats, la fiche-action 2.1 pourra être enrichie et évoluer vers des fiches-actions propres à chaque entreprise pour détailler plus amplement les actions à mener.

Ces modalités de gouvernance sont reprises dans les schémas suivants.

Figure 1 : schéma de la gouvernance générale

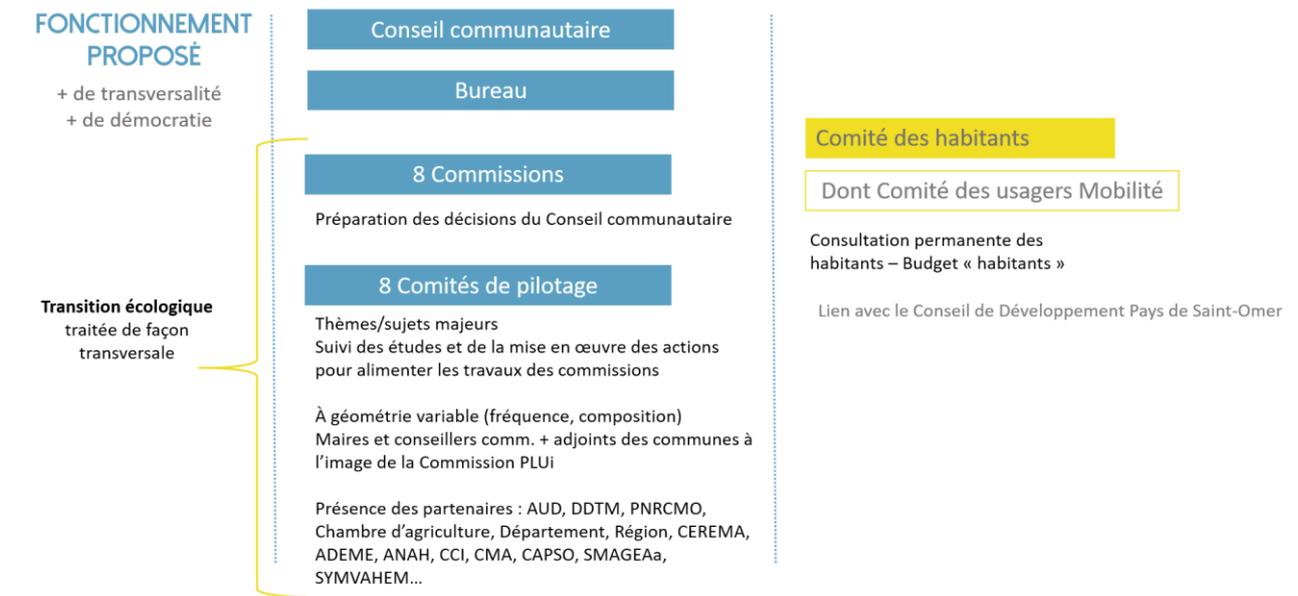
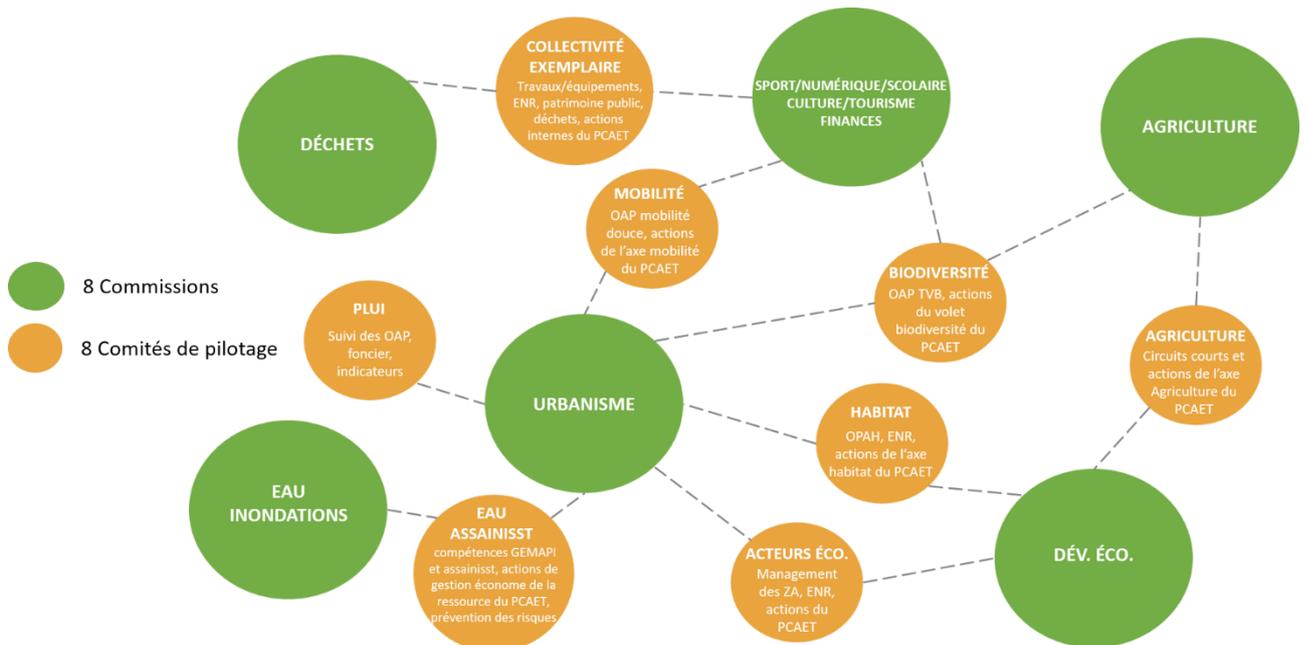


Figure 2 : schéma de l’articulation entre les Commissions et les Comités de pilotage thématiques



Le dispositif de suivi s’attachera à renseigner les indicateurs de suivi suivants et s’appuiera sur les observatoires d’analyse des dynamiques territoriales mis en place par l’Agence d’Urbanisme et de Développement Pays de Saint-Omer – Flandre Intérieure (mobilité, habitat, énergie-climat...).

INDICATEURS DE SUIVI & D’EVALUATION

	Actions	Indicateurs de suivi	Indicateurs d'évaluation	Indicateurs environnementaux
1. Une société civile impliquée dans la transition écologique et énergétique				
1	Mettre en place un programme de sensibilisation du grand public aux enjeux de la transition écologique	Nombre de personnes touchées par un évènement ou un support de communication	A créer pour chaque objectif de campagne de sensibilisation (par exemple, le nombre de brûlage des déchets verts à l'air libre)	
2	Encourager le zéro déchet	Nombre de familles, d'habitants, d'élèves sensibilisés Nombre de familles accompagnées dans le cadre du défi Nombre de composteurs ou poulaillers distribués	Tonnages de déchets de tous types Taux de refus de tri	
3	Engager les acteurs du territoire en faveur de la gestion durable de la ressource en eau via le dispositif d'eau robuste	Réalisation de l'étude d'état des lieux et de l'étude transfrontalière Nombre et type de solutions opérationnelles proposées	Prélèvements d'eau dans la nappe	
4	Mettre en place une gouvernance sur la mobilité associant les habitants	Nombre de participants Fréquence de concertation	Nombre d'avis pris en compte du comité d'usagers	
5	Accompagner le développement de l'énergie citoyenne	Nombre de m ² de toiture installés	Nombre de financeurs	
6	Organiser une démarche globale de concertation	Définition de la stratégie de concertation Définition du cadre du budget participatif Nombre de réunions de la commission société civile Nombre d'actions financées via le budget participatif	Nombre d'avis pris en compte du comité des citoyens	

	Actions	Indicateurs de suivi	Indicateurs d'évaluation	Indicateurs environnementaux
2. Des acteurs économiques engagés dans REV3				
1	Poursuivre les actions de réduction de l'impact environnemental des principales entreprises du territoire	Certifications...	kWh économisés / produits Volume d'eau économisé	Etude d'impact sur l'environnement propre à chaque projet
2	Accompagner les entreprises dans la définition et la mise en œuvre de leur politique de responsabilité sociale et environnementale (RSE) et REV3	Nombre d'entreprises et d'artisans mobilisés	Nombre de projets associant plusieurs entreprises	
3	Mobiliser les artisans locaux sur le marché de la rénovation énergétique exemplaire des logements	Nombre de participants Fréquence des réunions	Part des travaux réalisés par des artisans locaux (CCPL / CAPSO) dans le cadre des investissements publics (OPAH, aide locale PCAET) (aide TEPCV 2017-2018 : 50% du montant total de travaux effectués par des entreprises CCPL / CAPSO) (OPAH, 2018 : 65% du montant total de travaux effectués par des entreprises CCPL)	
4	Organiser des chantiers pédagogiques sur les projets de rénovation de bâtiments publics	Nombre de formations effectuées et fréquentation Nombre de visites habitants effectuées et fréquentation	Bilan des indicateurs d'amélioration induits par les travaux sur le patrimoine public	
5	Accompagner les porteurs de projets d'énergie renouvelable à travers le contrat d'objectif territorial ENR	Nombre de projets inclus dans le COT (cf. action 2.5. Projets prévus début 2020 : 10 projets en solaire photovoltaïque, 4 projets en bois-énergie, 1 projet en solaire thermique et 1 projet de réflexion globale en méthanisation)	Indicateurs techniques énergétiques liés à chaque projet	Surface artificialisée Etude d'impact sur l'environnement propre à chaque projet
6	Valoriser la chaleur fatale de la cimenterie de Lumbres dans un réseau de chaleur approvisionnant la papeterie et le centre		Energie captée par le réseau de chaleur Energie distribuée	Etude d'impact sur l'environnement propre à chaque projet

	Actions	Indicateurs de suivi	Indicateurs d'évaluation	Indicateurs environnementaux
	aquatique du Pays de Lumbres			
3. Des collectivités exemplaires				
1	Réhabiliter le patrimoine public d'un point de vue énergétique	Nombre de projets réalisés	Bilan des gains énergétiques effectifs avant / après Production d'énergie	
2	Réalisation des projets d'installation solaire en autoconsommation	Nombre de projets réalisés	Production d'énergie	
3	Alimenter le centre aquatique du Pays de Lumbres par une énergie renouvelable ou de récupération		Production d'énergie	
4	Equiper tous les bâtiments publics de systèmes de récupération des eaux pluviales et d'économies d'eau potable	Nombre de bâtiment ayant mis en place un dispositif conséquent d'économie d'eau potable	Volume d'eau économisé	
5	Changer les pratiques de consommation, d'achats et de déplacements au sein de la Communauté de Communes	Nombre d'actions mises en place	Bilan des gains énergétiques effectifs avant / après Production d'énergie Tonnage des déchets Nombre de km parcourus pour les agents Part des artisans et producteurs locaux dans les fournisseurs de la collectivité	
4. Une agriculture durable				
1	Accompagner les agriculteurs dans le changement de leurs pratiques et matériels	Nombre de formations Nombre de diagnostics	Emissions d'ammoniac (2015 : 610,9 t / an)	
2	Accompagner les agriculteurs dans le développement des énergies renouvelables sur leur exploitation	Nombre de projets réalisés	Production d'énergie	Surface artificialisée Etude d'impact sur l'environnement propre à chaque projet Plan d'épandage
3	Soutenir le développement de l'agriculture biologique	Nombre de projets accompagnés Nombre d'animations	Part de produits bio et de produits locaux dans la restauration collective Surface de foncier communal ou intercommunal d'agriculture biologique	Suivi des pratiques agricoles stockantes du carbone

	Actions	Indicateurs de suivi	Indicateurs d'évaluation	Indicateurs environnementaux
			Nombre de personnes bénéficiant du dispositif d'accès à des produits locaux et bio	
4	Proposer un accompagnement technique des projets d'agroforesterie	Nombre de formations Nombre de projets accompagnés	Surface concernée par l'agroforesterie	
5	Mettre en place un programme d'animations valorisant la place de l'arbre dans l'agriculture et les paysages du Pays de Lumbres	Nombre de personnes touchées par un évènement ou un support de communication Nombre de chantiers participatifs		Suivi des émissions de polluants
5. Un territoire anticipant les effets du changement climatique				
1	Renforcer la préservation des milieux naturels et de la biodiversité	Nombre de projets (privés et publics) d'aménagements accompagnés Nombre d'actions engagées pour répondre aux OAP TVB Nombre de réunions de concertation avec les gestionnaires Nombre de points de road kill identifié Nombre de modification de gestion locale Nombre de communes ayant réalisées un audit d'éclairage public Nombre de communes ayant le label « villes et villages étoilés » Nombre de projet d'aménagement vertueux en matière d'éclairage Surface de terrains acquis ou contractualisés Surface de prairies humides "pérennisées" par un des dispositifs mis en place Nombre de mares créées Nombre de bassins créés avec une "vraie" plus-value écologique (pente douce, fonds		

	Actions	Indicateurs de suivi	Indicateurs d'évaluation	Indicateurs environnementaux
		naturels, qualité d'eau suffisante...) Nombre de zones d'inventaires à prospecter identifiées Nombre de communes engagées dans un inventaire de biodiversité communale Nombre de communes sollicitant un Règlement boisement Nombre de Règlement boisement élaboré		
2	Poursuivre les actions de lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement	Nombre d'aménagements d'hydraulique douce réalisés Nombre de dispositifs de gestion alternative des eaux pluviales réalisés Etat d'avancement des zonages d'assainissement		Etude d'impact sur l'environnement propre à chaque projet
3	Améliorer la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations	Etat d'avancement des stratégies locales et PAPI : cf. indicateurs propres Actions entreprises dans le cadre de la GEMAPI Suivi du PLUi		
4	Intégrer le risque de vague de chaleur dans l'aménagement urbain	Nombre de projets privés et publics accompagnés Avancement du projet Cool Towns Réalisation d'aménagements à Lumbres		
6. Une mobilité sobre et efficace				
1	Offrir des aménagements qualitatifs en faveur de piétons et des cyclistes	Relevé des distances des itinéraires aménagés ou valorisés et typologie d'aménagement, Relevé du nombre de stationnement vélo dans la poursuite de l'inventaire du stationnement menée pour le PLUi	Fréquentation des aménagements	Surface artificialisée et imperméabilisée
2	S'intégrer progressivement dans	Réalisation d'au moins un événementiel par an	Suivi du nombre d'élèves ayant participé au jeu et	

	Actions	Indicateurs de suivi	Indicateurs d'évaluation	Indicateurs environnementaux
	un système vélo efficace – volet animation / communication	Nombre de déplacement et un nombre de kilomètre parcourus à vélo par les familles du défi et par les élèves sur le jeu vers l'école	enquête 6 ou 12 mois après des pratiques changées Nombre de familles engagées dans le défi et évaluation des pratiques changées 6 mois après	
3	S'intégrer progressivement dans un système vélo efficace – volet service	Nombre de véhicules en location	Taux d'utilisation des véhicules	
4	Amplifier les actions en faveur du covoiturage	Nombre d'animations Nombre d'aménagements	Suivi des statistiques disponibles sur Pass-Pass covoiturage pour la Communauté du Pays de Lumbres Fréquentation des aménagements	Surface artificialisée et imperméabilisée
5	Développer l'autopartage en milieu rural et évoluer vers des hubs de mobilité	A définir selon les résultats de l'analyse proposée dans les premières étapes de mise en œuvre Nombre d'animations	Fréquence d'utilisation	Surface artificialisée et imperméabilisée
6	Offrir une alternative à la voiture individuelle pour les trajets en direction des grandes agglomérations	Nombre d'alternatives proposées	Fréquentation des alternatives mises en place	
7	Développer le maillage des infrastructures nécessaires au développement des motorisations alternatives	Nombre de véhicules de la CCPL disposant d'une motorisation alternative A définir sur les aspects relatifs à l'hydrogène	Nombre de charge par infrastructure de recharge pour véhicules électriques	Surface artificialisée et imperméabilisée
7. Un habitat confortable et économe				
1	Promouvoir les bonnes pratiques de rénovation de l'habitat et prévenir les ménages des risques d'arnaques	Nombre de conseils EIE aux habitants de la CCPL Nombre de visites réalisées par les agents communaux formés à l'utilisation de la caméra thermique Nombre d'habitants formés	Taux de participation au concours de la maison économe Bilan des gains énergétiques effectifs avant / après	
2	Créer une aide financière locale pour les projets de rénovation énergétique performants de logement	Nombre et montants d'aides accordés (aide TEPCV 2017-2018 : 59 dossiers financés, 678 320€ de travaux générés pour 60 140€ d'aides, avec un montant moyen de	Economies d'énergie projetées Part des travaux réalisés par des artisans locaux (aide TEPCV 2017-2018 : 50% du montant total de	

	Actions	Indicateurs de suivi	Indicateurs d'évaluation	Indicateurs environnementaux
		travaux effectués de 11 700€)	travaux effectués par des entreprises CCPL / CAPSO) (OPAH, 2018 : 65% du montant total de travaux effectués par des entreprises CCPL)	
3	Promouvoir et faciliter l'usage de matériaux biosourcés (sensibilisation et commande groupée...) et soutenir le développement de filières locales		Nombre d'acheteurs via la commande groupée organisée par le Parc Part des écomatériaux et de matériaux de réemploi dans les projets de rénovation de bâtiments publics	